



Déclaration de perte, de vol ou de dysfonctionnement de carte vitale (régime général) (Service en ligne)

Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)

Permet de déclarer la perte, le vol ou le dysfonctionnement de votre carte vitale afin d'en obtenir une nouvelle

Accéder au
service en ligne ↗

(https://assure.ameli.fr/PortailAS/appmanager/PortailAS/assure?_nfpb=true&_pageLabel=as_pertevol_carte_vitale)

Vérfifié le 14 octobre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Carte Vitale (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F265>)
- Que faire si j'ai perdu tous mes papiers en même temps ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31421>)
- Que faire si tous mes papiers ont été volés en même temps ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10774>)